

ISSN 2708-2342

“Cahiers de l’ENS- Bongor”



**Série A
Vol. 2 (1)**

**ISSN 2708-2342
Juin 2023**

Publié par l’Ecole Normale Supérieure de Bongor – Tchad

DIRECTEUR DE PUBLICATION

DJARANGAR DJITA Issa, Professeur, Université de N'Djamena, (Tchad)

COMITE SCIENTIFIQUE

GONNE Bernard, Professeur, Université de Maroua, (Cameroun) ;
NDOUTORLENGAR Médard, Maitre de Conférences, Université de Sarh, (Tchad) ;
AVEGNON KOMIVI Delali, Maitre de Conférences, ENS d'ATAKPAME, (Togo) ;
DJARANGAR DJITA Issa, Professeur, Université de N'Djamena, (Tchad) ; SAIBOU Issa,
Professeur, Université de Maroua, (Cameroun) ; OGOUWALE Euloge, Professeur,
Université d'Abomey-Calavi, (Bénin) ; WAKPONOU Anselme, Professeur, Université
de Ngaoundéré, (Cameroun) ; KHALIL Alio, Professeur, Université de N'Djamena,
(Tchad) ; EDINAM Kola, Maitre de Conférences, Université de Lomé, (Togo) ;
DJANGRANG Man-na, Maitre de Conférences, Université de Moundou, (Tchad) ;
WOUNFA Jean-Marie, Maitre de Conférences, Université de Ngaoundéré,
(Cameroun) ; PAHIMI Patrice, Maitre de Conférences, Université de Maroua,
(Cameroun) ; MBASSI ATEBA Raymond, Professeur, Université de Maroua,
(Cameroun) ; AMOUSSOU Ernest, Maitre de Conférences, Université de Parakou,
(Bénin) ; BACHIR Bouba, Maitre de Conférences, Université de Maroua, (Cameroun).

COMITE DE LECTURE

Ndigmbayel Reoular Urbain, Ngaryam Bénoudjita, Maimouna Ymba, Tévéché Abel,
Tob-Ro N'dilbé, Réounodji Frédéric, Gormo Jean, Kouago Abdoulaye, Armi Jonas, Djebé
Mbaindogoum, Balna Jules, Zouyané Valentin, Boniface Ganota, Baska Toussia Daniel
Valeri, Altine Mathieu, Paré Daouda, Magloire Dadoum Djeko, Michel Naitormbaide,
Félix Watang Zieba, Djikoloum Dombor Dingao.

SECRETARIAT DE REDACTION

Dr REOULAR NDIGMBAYEL Urbain, *Maitre-Assistant CAMES, ENS de Bongor*

Dr Barthélemy TIDASNA, *Maitre-Assistant, ENS de Bongor*

Dr ARMI Jonas, *Université Adam Barka d'Abéché*

Dr Haroune ABDOULAYE WADDAYE, *ENS de Bongor*

REALISATION

Dr GOUATAINE SEINGUE Romain

Vol.2 (1) - Juin 2023

ISSN 2708-2342

© Copyright: ENSB, 2023

Edition, Juin 2023

NORMES DE PRESENTATION D'UN MANUSCRIT

Les manuscrits soumis pour publication à la revue *Cahiers de l'ENS-Bongor* doivent être conforme aux normes du CAMES. Cette norme rédactionnelle respecte les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI. Les manuscrits soumis ne doivent pas excéder 30 000 caractères (espaces compris), soit 15 pages environ.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale, la structure est la suivante: Titre (en gras et majuscule), Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain, la structure est la suivante: Titre (en gras et majuscule), Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], [Titre en Anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Veillez noter que les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples: 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

La police conseillée est Garamond (taille de 12 points). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication + le numéro de la page à la laquelle l'information a été tirée) ; Exemple : (B. Gonné, 2014, p. 7).

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication + le numéro de la page à la laquelle l'information a été tirée). Exemple : B. Gonné (2008, p. 7).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les illustrations

Les tableaux, les figures, les graphiques, les photos et les cartes doivent être annoncés, numérotés en chiffre arabe (Exemple : Tableau I, Photo 1, Figure 1, etc.), présentés et commentés. Les titres des tableaux doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres des figures et des photos doivent être placés en bas. Ces deux éléments doivent être bien centrés. Les titres doivent être en gras (Taille 12) et les sources en gras, italique avec la taille 8. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Sommaire

Eloundou MESSI PAUL BASILE et Ovono NOGO BEAUGARD	7
Élevage urbain et risques sanitaires à Maroua, Extrême-Nord du Cameroun.....	7
Dieudonné LEKANE TSOBGOU	18
De l'incertitude de la crise sanitaire du covid-19 à la paralysie de l'industrie touristique mondiale.....	18
YETONGNON Judith Eric Georges	31
Caractéristiques des aménagements hydro-agricoles dans la commune de Adjohoun au Sud du Benin	31
Calvin Patrick BANDAH PANGA	43
Mobilité des objets d'art, difficile conciliation entre la réalité historique et les exigences contemporaines : le cas de l'Allemagne	43
Bruno MOREMBAYE	54
Effets de la dégradation des sols dans le département de Ngourkosso ; la rigidité des pratiques agricoles en question.....	54
Akibou A. AKINDELE	71
Stratégies endogènes d'adaptation des peuples Shabe de l'arrondissement de Challa-Ogoï (commune de Ouesse) aux contraintes climatiques	71
TCHAOU A. Gabin et KOUMASSI D. Hervé	82
Déterminants environnementaux de la qualité de l'eau et de la fluorose dentaire dans l'arrondissement de Gobada, commune de Savalou.....	82
Bosson Brigitte Charleine KOUAKOU Épse BARRAU	93
Typologie des personnages dans les contes africains : une lecture de <i>Le pagne noir</i> (Dadié Binlin Bernard) et <i>Les aventures de Topé-l'araignée</i> (Minan Touré Théophile).....	93
Luc Ogousinya BIAOU CHABI, Alix Servais AFOUDA et Toussaint VIGNINO	104
Effets d'électrification sur la vie des ménages périurbains dans la commune d'Abomey-Calavi (Sud-Benin).....	104
NAKOPEN AMIDOU Bobbo Amos	115
Conquérants musulmans, missionnaires norvégiens et mise en place des lamidats dans l'Adamaoua au Nord Cameroun : <i>cas de Mbé</i>	115
William DJÉDANEM ALMBANG et Marie Madeleine MBANMEYH	125
Difficultés d'accès à l'électricité dans les quartiers périphériques de Moundou, conséquences socioéconomiques et perspectives : cas de Guelkol et Dokab (Tchad)	125
Valentin NGOUYAMSA	137
COVID 19 au Cameroun : les relations communautaires à l'épreuve des mesures barrières, entre crise de solidarité et solidarité dans la crise.....	137
David TISSIDI	148
Evaluation de la gestion participative et difficultés de conservation des ressources ligneuses dans la réserve forestière de Kalfou (Extrême-Nord Cameroun).....	148
Abel TEWECHÉ et Paul KALDAOUSSA	159
Dégradation des peuplements ligneux d'une végétation sahélienne sous l'effet de la variabilité pluviométrique et des pratiques paysannes à l'est de Mokolo (Extrême-Nord, Cameroun)	159
Stanislas GANG LANG'NE, Boniface GANOTA, Félix WATANG ZIEBA et Bernard GONNE	173
Evaluation de la dynamique du couvert végétal du massif forestier de Ouro-Doukoudje dans la région du Nord-Cameroun	173
Saïdou OUEDRAOGO et Côovi Aimé Bernadin TOHOZIN	188
Analyse multicritère pour l'installation de nouvelles succursales bancaires à Ouagadougou au Burkina Faso	188

NORDJOE KOSSI Kouma et AVEGNON Komivi Delali	202
L'expression du développement dans les premières eue	202
Dorothée Béatrice NDOUMBE	218
Les journalistes, acteurs des crises sociopolitiques au Cameroun	218
Stanislas GANG LANG'NÉ, Simon Pierre PETNGA NYAMEN, Félix WATANG ZIEBA et Bernard GONNE	233
Fondements socio-économiques de la mutation du territoire de Guider, une ville secondaire du Nord Cameroun.....	233
NDAM NJOYA Youssouf Nasser	247
Les œuvres d'art, une contribution à la conservation et à la transmission d'une mémoire au Cameroun à travers l'exemple des dessins chez les Bamoun, des origines à nos jours	247
Robert MAMADI et Kouago ABDOULAYE	257
Pérégrinations lors de la quête d'emploi dans <i>Au pays des démocrates ou la débrouillardise</i> de Ahmad Taboye et <i>Au pays du non voyant</i> de Olivier Guiryranan	257
Laurent MININAMOU WINA, Abraham KRAME et Evelyne MAIWAHNTI WARAI	272
Quartiers populeux face à la problématique de l'enregistrement des naissances : cas de Maroua, Extrême-Nord Cameroun	272
Emmanuel DEKANE	282
Les <i>baby-sitters</i> et ou <i>femmes de ménages</i> au Cameroun : nécessité de recadrage et de professionnalisation d'un métier controversé entre abus, protection et <i>prédation</i>	282
Dényse KWENDAHOUA NSANGOU	298
VIH/SIDA et pulsion de mort chez les personnes infectées à Yaoundé	298
Jonas GBAGUIDI, Karl Martial Y. NASSI ADJAKIDJE, Dodzi Tagbédji ADAHA et Vignon Dègbédji BEDIE	310
Déguerpis pour produire une ville nouvelle au Bénin : entre gouvernementalités et urbanisme négocié à Cotonou.....	310
Louissette PIEPPOUO GNIGNI NSANGOU	329
Éleveurs bororos et agriculteurs Bamouns de l'ouest-Cameroun : des territoires rivaux aux territoires complémentaires	325
Abbo MAHAMAT	340
Projets de développement et amélioration des conditions d'apprentissage des élèves de l'Extrême-Nord du Cameroun.....	340
Hamadou FAISSAL	352
Dynamiques hydro-pluviométriques et évolution morphologique des cours d'eau en zone soudano-sahélienne : le cas du Logone dans le tronçon Yagoua (Extrême-Nord Cameroun)....	352
Paul DJIBRILLA, Maurice TSALEFAC et Boniface GANOTA	365
Calendriers des saisons des pluies potentiellement utiles dans le sud de la région de l'Extrême-Nord Cameroun.....	365
Julienne WOYANG et Abel TEWECHÉ	375
Les effets de la variabilité pluviométrique sur les rendements de <i>Muskwaari</i> dans la plaine de Salak (Extrême-Nord du Cameroun)	375
Mohamed Alabi BISSIRIOU	390
Influence des normes socioculturelles sur la gouvernance du Lac Ahémé au Sud-Bénin	390
Abraham DAOKA	404
Eboussi Boulaga et le devenir-libre du sujet africain dans un état postcolonial	404
Salamatou LOUMBAIN NTANTIÉ et Théodore NGOUFO SOGANG	413
L'évolution de la participation politique des femmes dans le département du Noun (1992-2013)	413
Jean - Joël WANGSO	422

Les enjeux du regard en contexte multiracial dans le roman francophone postcolonial : l’Africain de J.M.G LE CLEZIO et de Marie France l’orpailleuse d’Angeline Solange Bonono	422
Katchédé Etienne IWIKOTAN	432
A study of the teaching of ESP in vocational agricultural secondary schools in Benin	432
Abdouraman TOM	442
Insécurité, fermeture de frontière et mutation des circuits de commercialisation dans le Nord-Cameroun	442
Charles Lambert BABADJIDE	456
Enjeux socio-sanitaires des équipements d’approvisionnement en eau potable dans la commune de Toffo.....	456
Gwladys Laure NGUIEYEP	471
Insécurité foncière et appropriation de l’espace par les personnes déplacées internes de la catastrophe du lac Nyos au nord-ouest Cameroun.....	471

DEGUERPIR POUR PRODUIRE UNE VILLE NOUVELLE AU BENIN : ENTRE GOUVERNEMENTALITES ET URBANISME NEGOCIE A COTONOU

¹Jonas GBAGUIDI, ²Karl Martial Y. NASSI ADJAKIDJE, ³Dodzi Tagbédji ADAHA, ⁴Vignon Dègbédji BEDIE

¹Université d'Abomey-Calavi, Département de Sociologie-Anthropologie, jaunares@yahoo.fr/ (+229) 95614311

²Université Agricole de Kétou : martial2006@yahoo.fr/ (+229) 95956820

³Université d'Abomey-Calavi, Département de Sociologie-Anthropologie, Institut Universitaire Panafricain (IUP) : adahadodzi@gmail.com/ (+229) 97602218

⁴Université d'Abomey-Calavi, Institut Régional de Santé Publique, Département Politique et Système de Santé, Laboratoire d'Anthropologie Médicale Appliquée (LAMA) : bedie.vignon@gmail.com/ (+229) 95277369

Résumé

Les déguerpissements des espaces publics constituent un phénomène social émergent dans différentes villes du Sud, notamment Cotonou, où les pouvoirs publics tentent de reprendre le contrôle de l'espace urbain produit par les initiatives ascendantes des populations. L'objectif de cet article est d'analyser le phénomène de déguerpissement à Cotonou en le replaçant dans son contexte historique afin de mieux comprendre sa récurrence actuelle. A partir d'une approche combinant des techniques de collecte et d'analyse de données qualitatives et quantitatives, 97 acteurs ont été interviewés à Cotonou. Les résultats montrent que le déguerpissement remonte à l'époque coloniale à nos jours, en passant par les différents régimes politiques de l'ère du renouveau démocratique. Si à l'époque coloniale, il était utilisé comme un moyen de contrôle et de ségrégation des populations urbaines, après les indépendances, cette politique s'inscrit dans des logiques de faire face à l'explosion urbaine, et de production des espaces urbains plus modernes, ou u celle-ci se heurte souvent à la résistance et au ressentiment des occupants, qui utilisent l'espace public pour diverses activités économiques et sociales.

Mots clés : Déguerpissement, espaces public, socio-histoire, gouvernementalité, urbanisme négocié, Cotonou

Abstract

The clearing of public spaces is an emerging social phenomenon in various cities in the South, notably Cotonou, where the public authorities are trying to regain control of the urban space produced by people's bottom-up initiatives. The aim of this article is to analyze the phenomenon of the clearing of public spaces in Cotonou, placing it in its historical context in order to better understand its current recurrence. Using an approach combining qualitative and quantitative data collection and analysis techniques, 97 actors were interviewed in Cotonou. The results show that evictions date back to colonial times, through the various political regimes of the democratic renewal era, and up to the present

day. While in colonial times it was used as a means of controlling and segregating urban populations, after independence this policy became part of the logic of coping with the urban explosion and producing more modern urban spaces, where it often came up against the resistance and resentment of the occupants, who used the public space for various economic and social activities.

Keywords: The clearing of public spaces, public spaces, socio-history, governmentality, negotiated urbanism, Cotonou

Introduction

La capitale économique du Bénin (Cotonou) est la ville où les opérations de déguerpissement ont eu successivement lieu au cours de ces dernières décennies. En effet, lors du régime du Président Mathieu Kérékou, quelques opérations de déguerpissements ont eu lieu dans la ville de Cotonou. Il en a été de même au temps du régime du Président Yayi Boni. Plusieurs opérations de déguerpissements ont eu lieu durant les régimes 1 et 2 de Yayi Boni. Il s'agit de la libération des trottoirs et rues dans le quartier Gbégamey, Fidjrossè et environnants dans la commune de Cotonou. Malgré ces opérations de déguerpissement des deux régimes (Kérékou, Yayi), l'actuel régime, c'est-à-dire celui du Président Patrice Talon, a de même opéré des déguerpissements depuis son premier quinquennat à nos jours. En effet, dans le but d'aménager et d'embellir la ville de Cotonou, des opérations de déguerpissements ont été entreprises et celles-ci concernent des espaces publics et ont eu lieu dans toute la ville de Cotonou. Ainsi, selon le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) 1 et 2 du régime du Président Talon, l'objectif qui soutient cette opération est de rendre Cotonou belle et attrayante à l'instar d'une ville européenne. Pour ce faite, la libération des espaces publics en est tributaire.

Il est constaté que les opérations d'expulsion se heurtent souvent à la résistance et au ressentiment des occupants, qui utilisent l'espace public pour diverses activités économiques et sociales. La socio-histoire des opérations d'expulsion montre qu'elles deviennent plutôt une normalité car plusieurs maillons manquent pour assurer la durabilité des résultats. Elle souligne la nécessité d'abandonner l'option actuelle d'opérationnalisation du déguerpissement ayant entraîné progressivement la fragmentation des acteurs sociaux et de l'espace public, au profit d'une réarticulation de l'action publique au regard de l'urbanisme négocié, qui désigne une co-construction du projet urbain.

Dans ce cadre, quels sont les déterminants du déguerpissement des populations dans le cadre des projets d'aménagement de la ville de Cotonou ?

1. Matériels et méthode

La recherche s'inscrit dans une approche mixte, développant une posture socio ethnographique (Bordes, 2007) et socio-historique. Cette approche nous permet de mettre la lumière sur la gouvernementalité des trois régimes successifs depuis 2001, pour

développer des connaissances et une théorisation issue des données collectés. Au total, 97 acteurs ont été interviewés. C'est une enquête mixte, c'est-à-dire elle est à la fois qualitative et quantitative. La méthode sollicitée pour l'échantillonnage est celle de l'échantillonnage aléatoire simple car ne disposant pas de la liste exhaustive des personnes ayant subi le déguerpissement. C'est une méthode simple, rapide, peu coûteuse qui permet de retenir au hasard des unités statistiques jusqu'à concurrence de la taille de l'échantillonnage. La taille de l'échantillonnage a varié selon que l'on soit dans une enquête quantitative ou qualitative. Au niveau de l'enquête qualitative, la taille a été obtenue après une saturation empirique des informations et en tenant compte aussi des personnes disponibles et volontaires pour participer à l'enquête. Ladite enquête visera les autorités locales ou territoriales ; les représentants des associations formées dans le cadre des discussions menées pour le relogement et le dédommagement des ménages déguerpis, etc. La taille de l'enquête quantitative est déterminée à partir d'un procédé basé sur le hasard.

Une méthode de traitement des données a été adoptée : les données qualitatives issues du dépouillement ont servi de support à l'analyse et le commentaire des résultats suite à un regroupement thématique.

L'analyse des données qualitatives s'est faite en quatre étapes (i) la première consiste, après la compilation, à classer et à évaluer le matériel à analyser (ii) la deuxième a consisté à repérer les passages pertinents issus des différents entretiens individuels (iii) la troisième a consisté à sélectionner et à définir les unités de classification des données recueillies. Ces unités de classification sont relatives aux thématiques liés au déguerpissement et la gouvernementalité à Cotonou. Ces centres d'intérêts de la recherche sont contenus dans un fichier unique par cible. Il y figure également le profil sociodémographique de chaque répondant qui permet de le lier au contenu de son discours, enfin, (iv) la quatrième a consisté à l'interprétation des résultats. Le but recherché est de corroborer ou de réfuter les hypothèses de départ.

2. Résultats

2.1. Facteurs associés à l'occupation de l'espace public dans la ville de Cotonou

Les grandes métropoles de l'Afrique de l'Ouest n'échappent pas à cette évidence. Depuis plusieurs décennies, le déguerpissement apparaît comme une étape fondamentale dans le processus de restructuration et reconfiguration de l'espace public dont le bâti se développe de manière rapide et anarchique. Les déguerpissements en Afrique ne datent pas d'aujourd'hui et continuent. En Afrique de l'Ouest francophone, l'administration coloniale française a été la première à utiliser cette pratique, aujourd'hui reprise par les États. Le point commun entre ces déguerpissements forcés est la résistance que les populations qui s'opposent à cette politique considèrent comme une agression et qui peut prendre plusieurs formes. Les populations s'opposent à cette différente intervention publique pour libérer l'espace public par la violence, l'érection de barricades sur les voies, etc. La ville de

Cotonou, mais également celles environnantes ne sont pas épargnées. Depuis les années 2000, le phénomène s'est accentué avec plusieurs projets (De Cotonou, ville propre à la production du grand Nokoué) ayant pour but de libérer l'espace public et de rendre plus attrayantes les villes qui composent le grand Nokoué.

Les trottoirs des principales villes du Grand Nokoué (Cotonou-Abomey-Calavi-Ouidah-Sèmè Kpodji et Porto-Novo) sont souvent pris d'assaut par les populations, surtout riveraines, pour diverses activités. À l'instar des photos présentées ci-après, l'occupation des rues est une réalité à Cotonou.



Photo 1 : Une rue occupée par des vendeuses à Cotonou Photo 2 : Vendeuses de tomates installées sur un trottoir
Clichés réalisés par : Sèwanou Jonas GBAGUIDI, 2018

Ce sont généralement des vendeuses ou revendeuses d'articles de première nécessité ou de nourriture. Ensuite, il y a les hommes et les femmes, artisans comme les vulcanisateurs, les mécaniciens vélomoteurs, les menuisiers, les matelassiers, etc. Il n'est pas rare de voir des bars et restaurants étendre leur espace d'occupation jusqu'aux trottoirs. Certains propriétaires de boutiques installent leurs panneaux publicitaires mobiles ou non sur les trottoirs, empêchant ainsi le passage aux piétons sans être rappelé à l'ordre. Il arrive souvent que des piétons qui réagissent à ce fait subissent des agressions verbales des propriétaires. Ces différents travers favorisent l'insalubrité du milieu par le dépôt ou l'enfouissement des ordures ménagères dans les caniveaux ou canaux réservés à l'écoulement des eaux en saison de pluie. La passivité des autorités constatée jusque-là face au phénomène encourage ces installations et cautionne à la limite l'incivisme de population et l'expansion de l'occupation anarchique des populations. Cette anarchie occasionne une autre forme d'agression de l'environnement de ces différentes villes. Il est fréquent de voir le long des artères principales de nos villes, des femmes et des hommes, petits et grands et même des étrangers uriner n'importe où et n'importe comment, souvent au pied des murs, des plaques ou autres endroits où est inscrit curieusement "Interdit d'uriner sous peine d'amende" comme pour défier l'interdit. Au regard de la masse de personnes qui s'adonnent à la pratique, on pourrait même dire que "des milliers de litres d'urine" sont déversés chaque jour dans la ville. Le

long des murs, les bordures des voies publiques, des bars, les places publiques, les aires de jeux et les arbres sont exposés.

L'économie informelle permet de structurer des relations, de créer de l'activité et de la valeur, et d'offrir, dans son style, des perspectives d'évolution sociale. C'est cette forme qui s'est trouvée attaquée par l'opération de libération de l'espace public entreprise par les autorités du pays. Une conjonction de facteurs socioéconomiques traduit le développement et l'expansion des activités commerciales et artisanales dans les rues et le long des grandes artères des villes du grand Nokoué. L'exode rural non maîtrisé, le manque d'emploi et le sous-emploi et les incertitudes climatiques qui ne favorisent l'exercice de l'agriculture très peu mécanisée conduisent à une occupation anarchique de l'espace public, quelquefois sédentaire, quelquefois ambulante, quelquefois temporaire, quelquefois permanente dans nos villes. L'informel est devenu caractéristique de la description des paysages urbains, notamment dans les villes africaines. L'habitat précaire ou informel est un autre élément caractéristique des villes africaines. Le développement du secteur informel crée des conflits dans l'espace public qui doit être à la fois un espace de vie et de circulation des personnes et des biens. Les plans d'urbanisation et la place faite à ce secteur informel suscitent donc des interrogations. Dans une vision d'assainissement et d'embellissement des villes du Gand Nokoué, particulièrement de la ville de Cotonou, les opérations de déguerpissement se sont multipliées ces dernières années. Les facteurs associés au déguerpissement dans la ville de Cotonou sont multiples. Ces facteurs sont entre autres la construction d'une ville moderne ; la construction de voie et fluidité de la circulation ; l'installation des infrastructures modernes et de ville durable ; la lutte contre l'incivisme et l'insalubrité ; la lutte contre les inondations ; la salubrité de la ville à la veille de fait majeur ou de la visite de personnalité et autres. Ces différents facteurs sont présentés par le tableau suivant d'après les enquêtés. Le tableau suivant fait le récapitulatif des facteurs.

2.2. Cadre réglementaire et légal des opérations du déguerpissement

Le déguerpissement consiste à déloger par la force publique les populations qui se sont installées sur la propriété de l'État sans permis d'occuper ni titre foncier. L'État procède à cette opération pour récupérer les espaces occupés par les squatters. Les autorités publiques s'appuient sur le pouvoir, rendant obligatoire la démolition des maisons sur les places publiques. En outre, les délogements forcés ne devraient donner lieu à aucune forme d'indemnisation parce qu'ils n'ont aucun droit. Seulement, pour des raisons humanitaires, les occupants illégaux ou ceux qui se prévalent des droits fonciers coutumiers bénéficient d'une indemnité qui est une forme de compensation, voire une aide pour faciliter leur relogement sur des sites préalablement aménagés. La figure suivante montre la connaissance des populations des textes du déguerpissement.

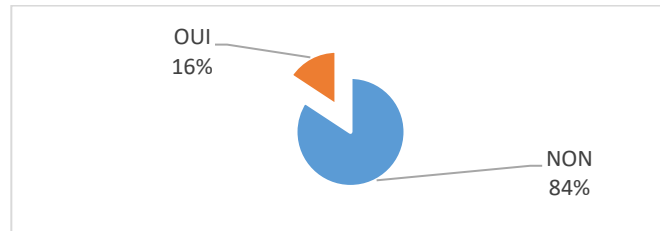


Figure 1 : Connaissance des textes liés à l'occupation des espaces publics

Source : Données de terrain 2023

À partir de cette figure, on retient que seulement 15,7 % des personnes interviewées ont déclaré avoir connaissance des textes liés à l'occupation des espaces publics contre 84,3 % qui n'ont pas connaissance de ces textes. L'article 263 de la loi portant sur le Code foncier et domanial en République du Bénin stipule que :

Le domaine public immobilier de l'État et des collectivités territoriales est constitué de l'ensemble des biens fonciers et immobiliers classés ou délimités, affectés ou non à l'usage du public. Il comprend, le domaine public naturel et le domaine public artificiel.

Cette disposition de la loi est comprise à tort et à travers par les populations qui se sont installées sur le domaine public de l'État. Ces derniers sont confrontés à l'opération de libération des espaces publics lancée par le gouvernement. Les populations oublient que l'espace d'une parcelle s'arrête sur la limite du bornage. Non seulement elles occupent les devantures en érigeant les boutiques, mais aussi, elles occupent le reste de l'espace en exposant les articles et bien d'autres matériels. La majorité des acteurs déguerpis n'ont pas connaissance des textes, lois et décrets qui régissent l'occupation des espaces publics. Mais ils sont conscients du fait que l'exploitation des espaces qui ne leur appartiennent pas est illégale.

Avant de nous déguerpier, ils ont dit que c'étaient les bords de la mer et que ça appartient à l'État. Avant le déguerpissement, ils sont venus nous informer qu'il aura déguerpissement, mais ils ne nous ont pas prévenus du jour où il se produira. Avant le déguerpissement, ils nous ont d'abord avertis, mais notre entêtement a fait qu'ils nous ont contraints à quitter. (H. J. Sinistré, Cotonou 2022).

Des informations issues des matériaux de terrain, on retient que les bailleurs qui appuient le projet de déguerpissement des espaces publics à l'ère du régime actuel sont ceux qui ont instauré le volet de dédommagement des populations. Ainsi, leur réinstallation est une recommandation de la Banque Mondiale qui tente de planifier ces réinstallations de façon à limiter l'impact négatif du déplacement dans les projets auxquels elle participe. Recaser les déguerpis est une pratique fréquente et qui semble se généraliser, même lorsque aucun droit foncier n'est reconnu. Il apparaît comme une obligation morale ou comme un moyen de limiter les protestations. Le principe des trames d'accueil, qui devaient originellement accueillir les migrants pauvres et les encourager à auto-construire leurs logements sur des

terrains viabilisés, a changé de destination pour se muer en sites de recasement à destination des déguerpis. Ce modèle a inspiré les programmes de « site and service » proposés aux déplacés dans le cadre de projets urbains depuis les années 1950.

Les données recueillies sur le terrain révèlent qu'on parle de libération des espaces publics quand il y a déjà un plan d'urbanisme propre à un espace public. Par contre, le terme déguerpissement est plus général. Dans le cas de la présente recherche, l'expression libération des espaces publics est donc la plus appropriée. Plusieurs raisons expliquent le fait que tous les acteurs déguerpis n'ont pas été dédommagés. Sur ce, un enquêté réagit en ces termes

Il y a les déguerpissements qui ne donnent pas droit à un dédommagement. Par exemple, l'occupation des trottoirs et pavés ne donnent jamais droit au dédommagement. Les déguerpissements d'espaces publics destinés à rétablir la fonction, des domaines pas des voies publiques, des domaines de grande parcelle peuvent donner droit à des dédommagements si entre-temps l'État a accepté l'occupation temporaire du lieu par les occupants. (F. B. Acteur institutionnel, ministère) ? Cotonou, le 2 novembre 2022)

De ce verbatim, on comprend que le Gouvernement choisit de dédommager les acteurs déguerpis si c'est lui ou une autorité quelconque qui avait accepté l'occupation temporaire de l'espace.

2.3. Opération Cotonou ville propre : projet de déplacement des populations sous le régime du président Mathieu Kérékou

Face aux nombreux défis environnementaux et surtout à l'occupation anarchique des espaces publics dans la ville de Cotonou et ses environs, le Gouvernement du Président Mathieu Kérékou s'est vu obligé de prendre ses responsabilités. Ainsi, la gestion de la circonscription urbaine de Cotonou a été confiée à Jérôme Dandjinou au début de l'année 2002. Au lendemain de sa prise de fonction a entrepris une série de rencontres pour sensibiliser dans un premier temps les Chefs quartiers et autres responsables de différents groupes sociaux. Les Responsables religieux, les responsables d'association de développement de quartiers, les responsables de groupement de femmes. A ces différentes occasions, le Chef de la Circonscription Urbaine de Cotonou met l'accent sur la nécessité de ce que, les responsables religieux par exemple usent de leur pouvoir moral pour amener les populations, leurs fidèles à adhérer à son plan d'action pour le grand bien de Cotonou et environs. L'Opération "Cotonou ville propre" déclenchée le 02 mars 2002 a connu le soutien pour le moins dans le discours de certaines franges de la population. On pouvait entendre souvent des citoyens dire : "Cotonou va respirer maintenant" comme pour traduire l'encombrement de la ville. Par contre, d'autres voix, les plus nombreuses d'ailleurs, s'élevaient pour faire des nuances qui parfois prenaient l'allure d'une mise en garde. Pour certains, un excès de zèle dans le déroulement de cette opération pourrait nuire gravement aux populations qui réussissent à se faire entendre par les autorités politiques en de pareilles circonstances. Le système démocratique au Bénin à cette époque n'était

vieux que d'une décennie. Si l'opinion du peuple compte lors des joutes électorales, il ne faut pas s'amener avec sa popularité. Pour certaines opinions, il est une réalité que le déguerpissement des trottoirs est une nécessité impérieuse et semble bien opportune. Toutefois, elles estiment que les casses devant conduire à la destruction systématique des "biens" des populations pourrait créer de nouveaux problèmes sociaux et "environnementaux". La crainte de voir les populations qui, déjà, sont dans cette situation (habitats précaires, activités menées sur des espaces publics au mépris des risques d'accident par exemple) s'appauvrir davantage.

2.4. Le Déguerpissement sous le régime du président Boni Yayi de 2006 à 2016

Le développement de la ville de Cotonou a donné naissance à une vaste conurbation allant de Porto Novo (à l'Est) jusqu'à Ouidah (à l'Ouest). Ceci posera à terme un problème majeur aux relations routières internationales entre le Nigeria et le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire, dont les espaces côtiers rassemblent déjà plus de 30 millions de personnes et la plus grande partie de l'économie des pays du Golfe du Bénin. C'est à cette échelle qu'il faut préparer l'avenir de Cotonou à travers son plan de développement, sans pour autant perdre de vue les problèmes urgents posés par la croissance urbaine et l'aménagement de la ville. À cet effet, pour répondre aux aspirations légitimes des populations de Cotonou et de son hinterland proche, le Maire de Cotonou, le Président Nicéphore D. SOGLO, s'est donné pour objectif principal de construire une image de la ville telle qu'elle devrait être dans une dizaine ou une quinzaine d'années, c'est-à-dire à l'horizon 2020. Les principaux objectifs de cette vision consistaient à mettre un terme à l'extension anarchique de la ville de Cotonou, d'éliminer dans toute la mesure du possible les dysfonctionnements du moment et d'en prévenir d'autres, de développer l'intercommunalité, afin de faire de Cotonou une cité moderne, insérée dans un cadre harmonieux allant de Sèmè-Podji à Abomey-Calavi. Cette vision dénommée Grand Cotonou laissera progressivement place à celle du Grand Nokoué qui regroupe cinq communes (Cotonou, Ouidah, Abomey-Calavi, Sèmè-Kpodji et Porto-Novo). Des événements constituent des marqueurs du déguerpissement sous le régime du président Boni Yayi. Il s'agit d'abord, du déguerpissement dans la ville de Cotonou en prélude à la venue du Pape. La ville de Cotonou s'est endimanchée pour Benoît XVI. La capitale économique du Bénin sort de son état insalubre pour accueillir Sa Sainteté. Du carrefour Agblangandan à Godomey, toutes les baraques anarchiquement implantées aux bords des voies et les déchets qui enlaidissent la beauté de la ville de Cotonou sont enlevés. Les ordures ménagères, les déchets, et autres objets rendant Cotonou impropre sont enlevés. Même la Zone la plus insalubre de cette ville a changé de veste. Elle est retournée de son état fétide.

Depuis quelque temps, des agents de la mairie de Cotonou ont enclenché une opération de déguerpissement des baraques installées au bord des voies de la ville. Selon eux, cette opération vise à rendre propre la ville en prélude à la visite du pape Benoît XVI dans les prochains jours au Bénin. Mais cette idée de déguerpissement, bien qu'elle soit appréciable, comporte des insuffisances en son sein et suscite déjà beaucoup de problème

au niveau de la population Cotonnoise. Rendre propre la ville de Cotonou, c'est bon, mais la rendre propre sans faire des victimes serait encore mieux. Et pour cause, le problème de la propreté de la ville ne réside uniquement pas dans le fait de casser les baraques installées au bord des voix. S'il est vrai que cela contribue à la propreté de la ville, il n'en demeure pas moins vrai que cela seul ne suffit pas. Mais c'est cette seule option que les autorités de la municipalité de Cotonou ont choisie pour nettoyer la ville qui sert de métropole au Bénin. Au lieu de s'évertuer à faire des victimes en détruisant les baraques de la pauvre population, les agents de la mairie peuvent par exemple se charger de débarrasser la ville des ordures qui sont à chaque coin de rue et sur les trottoirs. Ainsi se résume les discours à l'époque.

On casse nos baraques, on nous chasse et on dit que le Pape vient. Si le Pape vient, nous, nous n'allons plus travailler ? Nous n'allons plus manger ? » Ce sont les propos des interlocuteurs (Vendeuse de nourriture installée le long de la clôture du Ministère de la communication ; (C.V. Cotonou le 5 novembre 2022).

Une autre interlocutrice affirme ce qui suit :

En quoi notre présence ici gêne-t-elle la circulation ? Les gens nous auraient avertis et on aurait dégagé nous-mêmes nos installations. Ce matin, ils sont venus détruire nos baraques, casser nos étalages. (Vendeuse de la pâte de maïs aux légumes et au poisson installée à la hauteur de la voie à la hauteur du stade de l'amitié de Kouhounou, (C.V. Cotonou, le 6 novembre 2022)

2.5. Déguerpissement sous le régime de la rupture du Président Patrice Talon

L'approche à l'avant-garde de la mise en œuvre des déguerpissements sont les sensibilisations à l'allure d'un avertissement.

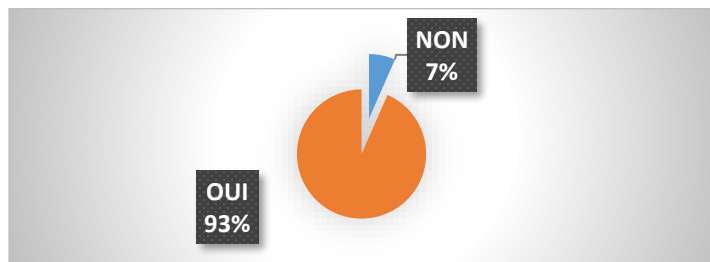


Figure 2 : Avertissement des populations avant les opérations

Source : Données de terrain 2023

En ce qui concerne l'avertissement des populations avant les opérations de déguerpissement, il revient de noter qu'à partir de la figure suivante, la majorité des populations (93,4 %) ont affirmé être averties avant toute opération de déguerpissement contre 6,6 % qui ont dit n'avoir reçu aucun avertissement avant le démarrage des opérations de déguerpissement. (Voir la figure suivante). Les déguerpissements se succèdent et font partie des stratégies politiques de gestion de l'espace public au gré des circonstances politiques. Ils ont ainsi pris une envergure jamais connue des Béninois sous le régime du

président Patrice TALON. En décembre 2016, sur les grands panneaux publicitaires répartis dans l'ensemble du pays, les Béninois sont invités à détruire eux-mêmes les constructions faites illégalement sur le domaine public. Les opérations de libération des espaces publics au Bénin n'auraient jamais connu une telle ampleur par le passé. Cette fois, elles touchent les principales communes du pays. De Cotonou à Ouidah, en passant par Abomey-Calavi, Sèmè-Kpodji et Porto-Novo. De Bohicon à Dassa-Zoumè jusqu'à Parakou. Même la ville de Natitingou au nord du pays a été avertie. Partout dans ces villes, on peut lire sur des panneaux géants des messages comme : « La ville durable détermine notre avenir » et « Libérez les espaces publics avant le 31 décembre ! » ou encore : « Dégagement du domaine public ». Ces messages, selon le Ministre du cadre de vie, constituent le dernier avertissement avant la phase répressive prévue pour janvier 2017. Dans le même temps, le préfet du littoral déclare à la télévision nationale au cours d'un débat qu'il a déjà effectué au moins douze descentes sûres au marché Dantokpa. Les baraques et les bâtiments à démolir ont été marqués. Pour le préfet Modeste Toboula, il s'agit pour l'État de récupérer ses biens. Cette opération relève d'un plan du gouvernement. Il est prévu au budget général de l'État, exercice 2017, cent quatre-vingt milliards pour l'amélioration du cadre de vie. Le préfet du département du Littoral Modeste Toboula et le ministre du Cadre de vie José Tonato ont effectué une descente le 4 janvier 2017 sur l'axe échangeur Houéyiho-Fidjrossè dans le cadre de l'opération de libération des espaces publics. La délégation s'y est rendue pour s'assurer de l'effectivité des opérations de déguerpissement spontané.

Il affirme ce qui suit :

Nous préparons effectivement la descente sur le terrain, mais cette descente sera nuancée par rapport à ce qui se passe déjà. Nous considérons que ceux qui ne l'ont pas encore fait ne l'ont pas fait par mauvaise volonté. Certains n'ont pas les moyens de libérer l'espace public aujourd'hui, parce qu'il faut démolir et ensuite enlever les gravats. Nous allons commencer déjà par accompagner ceux qui ont volontairement enlevé leurs baraques. Nous allons les accompagner à enlever les gravats, puisque nous avons déjà retenu des sites de dépotage sur lesquels nous allons débarrasser ces gravats-là. Je disais, il y a une semaine, que notre volonté n'est pas de venir déguerpir avec brutalité. Vous voyez bien que les Béninois ont commencé à libérer. Nous sommes contents et fiers de ce peuple et nous allons l'accompagner. (Autorité ministérielle, (F. L. Autorité du ministère, Cotonou, le 5 octobre 2022)

Avec un programme d'action intitulé *le nouveau départ*, le président Patrice TALON a été élu en 2016 avec le concept de « la rupture », pour désigner son régime. La rupture d'avec les anciens modes de gouvernance. Il s'agit d'appliquer au besoin une thérapie de choc, pourvu que les objectifs soient atteints. Le président ne manque pas de le dire chaque fois que l'opportunité de le faire se présente. Au cours d'une rencontre au palais de la république, Patrice TALON avec les populations de Glo Djigbé disait « Même si le

comprimé est amer, très amer, nous allons devoir l'avaler pour être guéris ». A cette même occasion, le président dira que

« ... celui qui aime sa demeure doit l'entretenir, que ceux qui ont leur maison sur les emprises des différentes voies à construire, prennent exemple sur vous et comprennent qu'ils doivent, eux aussi, faire le sacrifice nécessaire. En ce qui concerne les divinités qui sont sur les emprises ou de l'aéroport ou des voies, je vais vous dire ceci : même aux aïeux ne vont pas cautionner que nous demeurions dans la pauvreté, dans la saleté. Mes collaborateurs verront avec vous comment régler cela... ».



Photo 4 et 5 : Pelleteuse démolissant un hangar de
Source : Jeune Afrique

Source : Sèwanou Jonas GBAGUIDI, 2022

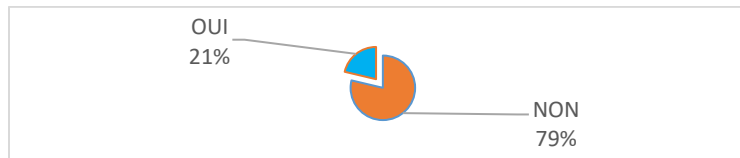


Figure 3 : Appartenance de l'espace occupé par les personnes déguerpies

Source : Données de terrain 2023

En effet, il ressort du diagramme, 21,30% des enquêtées interviewées ont affirmé que les espaces occupés sont leur propre domaine avant qu'on ne les déguerpisse de ces lieux tandis que 78,7% d'entre elles ont affirmé que ces domaines ne leur appartiennent pas. La figure suivante montre par contre l'appartenance des espaces occupés au domaine public.

2.6. Logiques des populations (occupants des espaces publics)

Tout observateur peut se poser des questions face au phénomène observé. Pourquoi, tout en sachant que ce sont des espaces publics, les populations les occupent ? Pourquoi, en dépit des déguerpissements déjà effectués, les populations colonisent à nouveaux des espaces ? Pourquoi ne se résignent-elles pas tout en sachant que les opérations de déguerpissement se poursuivront au fur et à mesure ? Cette partie de la recherche décline les différentes logiques opérantes du côté des populations.

La chose qui semble être curieuse que l'on observe dans les grandes métropoles africaines où les opérations de déguerpissement ont été menées, c'est le caractère de reconquête ou de réinstallation des espaces précédemment libérés. C'est ce qu'il est convenu d'appeler recolonisation des espaces publics. Cette logique part toujours du principe énoncé plus haut selon lequel la nature a horreur du vide. Lorsqu'on finit de « chasser » les occupants de ces endroits prétendument publics, quelle suite accorde-t-on à l'après ? Bien souvent rien n'est réalisé sur cet espace. C'est ce qu'explique cet acteur interviewé en les termes ci-dessous :

Ils nous ont chassé que nous sommes sur un espace public, et qu'on ne doit pas s'installer là et que ce n'est pas bien pour l'image de la ville. On a dit qu'on a compris. Ils ont dit également que c'est pour mettre des infrastructures innovantes qui vont rendre la ville attrayante. On a dit d'accord. On a accepté à contrecœur, cela nous a fait mal, mais on nous a déguerpi. Six mois plus-tard, vous-même, faites le constat. Rien ! Ce sont des herbes seulement qui sont en train de pousser. C'est même devenu dangereux pour les enfants qui jouent souvent à cause des serpents qui viennent dans les herbes. Et à chaque gouvernement qui vient, c'est la même chose. Ce sont ces raisons qui font que nous revenons sur les sites déjà déguerpis. Nous revenons occuper ces endroits parce que rien n'est fait après le déguerpissement (S. K., Commerçant, Cotonou, le 13/octobre 2022).

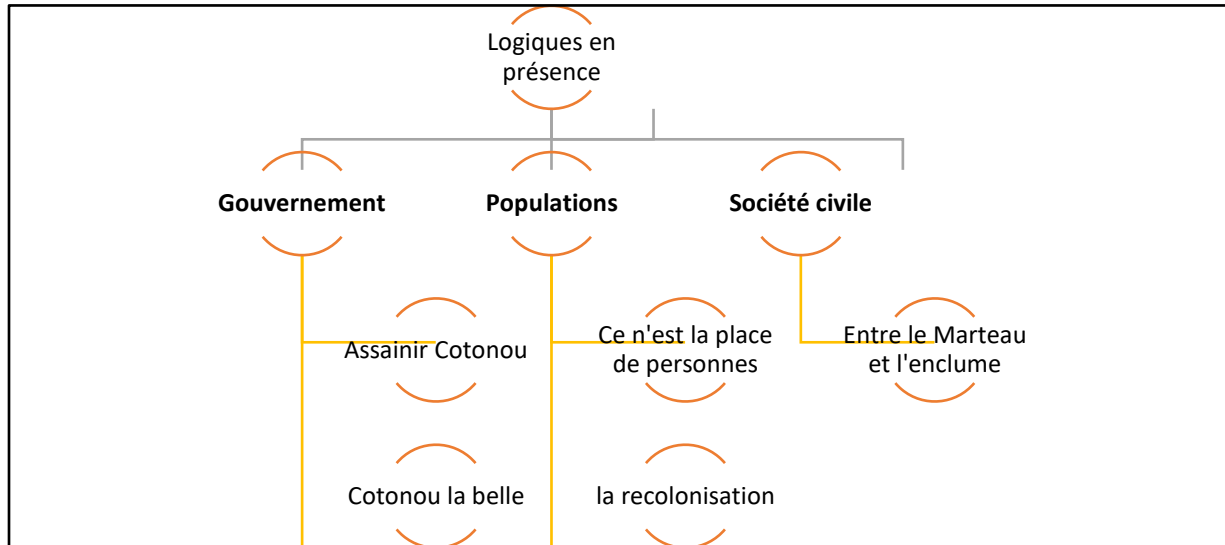
Ce verbatim est riche d'intérêt pour la lanterne des pouvoirs publics et des décideurs. L'incongruité des déguerpissements favorise la recolonisation des endroits. Il faut dire que les populations ne sont pas idiotes, non, loin de là, elles observent à la loupe ce que les gouvernants disent et font. Lorsqu'il y a une certaine discontinuité des politiques ou réformes, alors là, elles agissent en conséquence. En effet, les différentes opérations de déguerpissement menées depuis des décennies n'ont été suivies par les autorités. Ce qui dénote très souvent d'un imbroglio au plus haut sommet de l'État.

2.7. Logiques des acteurs de la société civile

Il est vrai, quand on aborde la question de la société civile, l'on se pose inévitablement des questions comme celles-ci : qu'est-ce que la société civile ? Quels sont les acteurs de la société civile ? En tenons-nous à ces questions-là. Quand on parle de société civile, l'on y trouve un ensemble d'acteurs aux professions différentes : ONG, Journalistes, Lanceur d'alerte, Avocats et bien d'autres qui revêtent les costumes de défenseur des populations. Dans le paysage social de la société civile autour du déguerpissement observé dans la Commune de Cotonou, il apparaît que les populations sont comprises et défendues. La logique pour ces acteurs est double. Premièrement attirée l'attention sur les manquements du Gouvernement. Ensuite, jouer un rôle sensibilisateur auprès des populations pour montre/démontrer le bienfondé des opérations de déguerpissement. C'est un exercice d'équilibriste difficile, car cette société civile est entre le marteau (le Gouvernement) et l'enclume (Populations). Car le déguerpissement est très mal perçu et vécu par les occupants qui se plaignent des mesures palliatives prises par le Gouvernement qui n'est pas de leur goût.

Ces acteurs de la société civile ont réussi la prouesse de condamner le Préfet Modeste Toboula par la Cour Constitutionnelle comme le montre en annexe le délibéré de cette Cour.

La figure qui suit résume toutes les logiques des acteurs autour du déguerpissement.



Source : Travaux de terrain, 2023

3. Discussion

3.1. Richesse sémantique du concept de déguerpissement

Pendant la période coloniale, les opérations de déguerpissements sont des interventions de l'État. Pour J. Blot et A. Spire (2014), les déguerpissements actuels sont produits par une pluralité d'acteurs, situés à différentes échelles : citoyens, ONG, municipalités, spéculateurs immobiliers, bailleurs internationaux. Les mots employés pour désigner les déguerpissements se déclinent en fonction des contextes et de la situation des acteurs selon les auteurs. Ces mots ou concepts sont : « délogement », « déplacement », « délocalisation », « éviction », « expulsion ». etc. Selon des auteurs, en Côte d'Ivoire, tout comme en Mauritanie, au Gabon ou au Togo, l'opération est bien connue et le terme courant, même si son usage reste circonstancié et parfois sujet à controverse. Ils ont montré qu'à Lomé, lors des enquêtes menées en 2010 et 2012, une attention particulière a été portée aux termes utilisés par les citoyens du nouveau Zongo pour exprimer l'histoire de l'ancien déplacement forcé de 1977. Le concept de déguerpissement n'est pas utilisé par la grande majorité des citoyens interrogés. A contrario, il est très utilisé, mobilisé par les urbanistes de l'école africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme de Lomé), par les géographes de l'Université ou encore par les architectes évoquant l'histoire du quartier Zongo. Pour évoquer le déplacement forcé du centre à la périphérie, les Zongolais emploient différents termes : « recasement », « déplacement », « transfert », « délogement ». Selon les auteurs, le concept de déguerpissement a une connotation

négative, constituant une critique vis-à-vis des autorités politiques, Dire le déguerpissement serait-ce alors dénoncer une dimension autoritaire et coercitive des déplacements forcés en ville. Le déguerpissement comme catégorie « de pratique » révèle en tout cas des rapports de pouvoir. En revanche, en tant que catégorie d'analyse, les chercheurs travaillant sur des terrains africains témoignent d'un certain consensus dans la mobilisation du terme. Au sujet de terrains non africains, l'usage du mot déguerpissement reste encore circonspect. Pour décrire les déplacements forcés orchestrés à Rio de Janeiro en vue de l'accueil des grands événements sportifs de 2014 et 2016, J. Ninnin n'emploie pas le terme, mais ceux d'éviction ou d'expulsion selon les auteurs. Comme dans de nombreuses villes, la municipalité procède actuellement à la construction d'un espace-vitrine qui passe par la récupération de zones foncières occupées par des citoyens qui sont alors exclus ou relégués aux marges de la nouvelle ville promue selon (Berry-Chikhaoui, 2007) qu'a cité les deux auteurs dans leur analyse. Dans leur analyse Julie Blot and Amandine Spire (2014), l'absence du mot déguerpissement pour analyser les déplacements forcés actuels dans la métropole carioca paraît liée à l'environnement institutionnel et politique des opérations. Le mot de déguerpissement va à l'encontre de la promotion d'espaces de négociation dans un contexte démocratique (avec une Constitution à l'échelle de l'État fédéral qui proclame le droit à la ville et au logement) et minimise probablement le rôle important des indemnités octroyées aux catégories de citoyens déplacés, malgré tout, par la contrainte.

3.2. Impacts économiques des déguerpissements

Les opérations du déguerpissement ont induit des conséquences économiques dans le rang des populations. Les populations déplacées sont caractérisées par la paupérisation tant les activités qu'elles menaient avant leur éviction des espaces occupés, ont chuté, se sont arrêtées. Les populations de pêcheurs, qui vivent non loin de la mer et qui se consacrent aux activités piscicoles, se sont éparpillées et certains se sont retrouvés très loin. Ce qui n'est pas favorable à la merci de ce qu'ils font. Certains ont fait des prêts pour l'investir dans les activités génératrices de revenu ou dans les secteurs commerciaux qui vont leur procurer de la rente ou des bénéfices. La mévente, le frein aux activités, les difficultés quotidiennes pour la satisfaction des besoins alimentaires. Le tissu économique urbain a été secoué parce que les villes sont des zones de forte productivité économique. De l'avis de P. Jacquemot (2013), le tissu d'activités des villes est dense. De son avis, l'Afrique est la région du monde où le rythme d'urbanisation est rapide. Il a été de 5 à 6 % de 1950 à 1980 et d'environ 4,3 % depuis la décennie 1990. En soixante ans, la population totale a été multipliée par 5, pendant que le nombre de citoyens a été multiplié par 15. Presque un Africain sur deux vivra dans les villes en 2025, selon l'auteur qui retient que les villes ont de la densité et que les productions ont évolué inexorablement vers un caractère de plus en plus urbain, à vocation régional. Pour Aimé B. B. Tohozin (2022), les opérations du déguerpissement ont mis en place un cercle vicieux. Il pense que le nombre de commerces a diminué, l'offre marchande aussi a diminué, ce qui réduit l'attractivité commerciale de

la zone. Les commerçants ayant moins de clients, subissent une baisse drastique de leurs revenus. Pour compenser ce manque à gagner, ils augmentent les prix et réduisent leur marge de négociation. Cette augmentation des prix se combinant à la baisse de l'offre, le quartier en devient d'autant moins attractif d'un point de vue commercial. Par un effet de contagion, l'impact économique s'est propagé à tous les services et toutes les marchandises présentes dans le pays. L'inflation des prix des loyers est aisément compréhensible étant donné « l'explosion » de la demande d'espaces formels. La précarisation semble ainsi s'accroître au fil du temps. Il est à noter sur le terrain, en l'espace de trois mois, une baisse de la fréquentation des boutiques et baraques, selon l'auteur, dans le cadre de ces réflexions sur le déguerpissement à Porto-Novo. Pour des populations déjà précaires, les déguerpissements ont constitué un coup dur. Du moins, ils ont, à court terme, participé à une fragilisation et à une perte de revenus, conséquente. Une part non négligeable des déguerpis se sont retrouvés dans des logiques de survie.

Conclusion

A travers les gouvernements qui se sont succédé, les politiques de déguerpissement ont connu toutes diverses fortunes. D'abord, partant du Président Mathieu Kérékou. Le Gouvernement du Président Mathieu Kérékou s'est vu obligé de prendre ses responsabilités. Ainsi, la gestion de la circonscription urbaine de Cotonou a été confiée à Jérôme Dandjinou au début de l'année 2002. Au lendemain de sa prise de fonction a entrepris une série de rencontres pour sensibiliser dans un premier temps les Chefs quartiers et autres responsables de différents groupes sociaux. Les Responsables religieux, les responsables d'association de développement de quartiers, les responsables de groupement de femmes. A ces différentes occasions, le Chef de la Circonscription Urbaine de Cotonou met l'accent sur la nécessité de ce que, les responsables religieux par exemple usent de leur pouvoir moral pour amener les populations, leurs fidèles à adhérer à son plan d'action pour le grand bien de Cotonou et environs. L'Opération "Cotonou ville propre" déclenchée le 02 mars 2002 a connu le soutien pour le moins dans le discours de certaines franges de la population. On pouvait entendre souvent des citoyens dire : "Cotonou va respirer maintenant" comme pour traduire l'encombrement de la ville. Cette opération a eu plus ou moins l'assentiment du grand public, il est vrai que Cotonou figurait parmi les villes les plus polluées du continent africain.

Puis vint l'époque Yayi Boni de 2006 à 2016. Des événements constituent des marqueurs du déguerpissement sous le régime du président Boni Yayi. Il s'agit D'abord du déguerpissement dans la ville de Cotonou en prélude à la venue du Pape. La ville de Cotonou s'est endimanchée pour Benoit XVI. La capitale économique du Bénin sort de son état insalubre pour accueillir Sa Sainteté. Du carrefour Agblangandan à Godomey, toutes les baraques anarchiquement implantées aux bords des voies et les déchets qui enlaidissent la beauté de la ville de Cotonou sont enlevés.

Sous le régime du président Patrice Talon, le déguerpissement débute par des campagnes de sensibilisation en décembre 2016, sur les grands panneaux publicitaires répartis dans l'ensemble du pays, les Béninois sont invités à détruire eux-mêmes les constructions faites illégalement sur le domaine public. Les opérations de libération des espaces publics au Bénin n'auraient jamais connu une telle ampleur par le passé. Cette fois-ci, elles touchent les principales communes du pays. De Cotonou à Ouidah, en passant par Abomey-calavi, Sèmè-Kpodji et Porto-Novo. De Bohicon à Dassa-Zoumè jusqu'à Parakou. Jamais dans le pays des opérations de déguerpissement n'ont fait couler autant d'encre, car ce déguerpissement s'opère avec répression et les discours qui accompagnent les opérations sont choquants pour les Populations. Un homme prend la direction des opérations, il s'agit du Préfet Toboula.

Références bibliographiques

- Antoine Ph., Dubresson A. et Manlou- Savina A. (1987), Abidjan « côté cours », Paris Karthala ORSTOM.
- Bacqué, M-H., & Gauthier, M. (2011). Participation, urbanisme et études urbaines, Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein. *Participations*, n° 1, 36-66.
- Bare J.F., (1994). « Une pensée Positive ? » : 110-134, in *Anthropologie sociale et développement rural*. 131, XXXIV. Paris, éd L'Homme.
- Bencko G., (2007), *Economie urbaine et régionale au tournant du siècle*, in *metropolen*°1.
- Bertrand M. (2005). *Généralités et dynamiques périurbaines dans la Région du Grand Accra, Ghana*, Université de Caen, CRESO- MRSH.
- Cavallier G. (2002). *Les villes, acteurs de la mondialisation*, in Ramses
- Cernea, M. (2003). *Pour une nouvelle économie de la réinstallation : critique sociologique du principe de compensation*. *Revue internationale des sciences sociales*.
- Cernea, M., & Guggenheim, S. E. (1995). *Approche anthropologique de la réinstallation : politique, pratique et théorie*. *Cahier d'études africaines*.
- Chadoin, O. (2004). *La ville des individus*. Paris, le Harmattan.
- Dorier-Apprill, E. (dir.). (2001). *Vocabulaire de la ville, notions et références*.
- Dorier-Apprill, E., & Domingo, E. (2004). « Les nouvelles échelles de l'urbain en Afrique.
- Dubresson A. et Jaglin S., (1993), *Pouvoirs et cités d'Afrique noire. Décentralisation en question* Paris, Karthala
- Igué J. O. (1998), *Le Bénin et la mondialisation de l'économie, les limites de l'intégrisme du marché* Paris, Karthala
- Lisa, Piris. (2020). *L'urbanisme négocié à l'œuvre dans les grands projets urbains : le cas du projet Grand alpe- Grenoble-Alpes-métropole*. *Géographie*, Dumas.
- Navarro, R. (1988). *Irrégularité urbaine et invention de la ville africaine au Cap-Vert*. Tiers-monde.

Nguema, R-M. (2014). Politique de déguerpissement et processus de restructuration des territoires de Libreville (Gabon). L'Espace Politique, revue en ligne de géographie politique et de géopolitique.

Olivier de Sardan. (2004). L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandation à usage des estudiantin Etudes et travaux du LAS DEL, 13 : 58.

Osmont A. (1985). La Banque mondiale et la ville : Du développement à l'ajustement, Paris Karthala.

Troin J-F. (2000). Les métropoles du « Sud », Tours ; ed Elipes.

Zimmermann M., (Dir), projet urbain, Ménager les gens, aménager la ville, Ware : Mardaga, 15-34.